



**TRIEUX**

**INFO**



*Le Maire, le Conseil Municipal,  
La Commission des Fêtes  
Et les Associations Patriotiques*

*Invitent la population à participer à la célébration  
Du 106<sup>ème</sup> anniversaire de l'armistice de 1918*

**LUNDI 11 NOVEMBRE 2024**

*Selon le programme suivant :*

**10h15** Rassemblement Place Jean Jaurès

**10h30** Cérémonie Patriotique avec la participation  
de l'Harmonie Municipale et des Élèves de l'École Jules Vallès  
À l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera servi en Mairie

LE COMITÉ DES FÊTES DE TRIEUX VOUS PROPOSE

# LOTO GOURMAND

SAMEDI **16** NOVEMBRE

19H30 MAISON POUR TOUS DE TRIEUX  
OUVERTURE DES PORTES A 18H30



BON D'ACHAT, FUSEAUX, SAUCISSONS, CHAMPAGNE,  
CAISSES DE VIN, MAGNUMS, CORBEILLES  
DE FRUITS, RESTAURANT

TOMBOLA, CASSE-CROÛTE CHAUDS OU FROIDS,  
PÂTISSERIES, BUVETTE,

PAS DE RESERVATIONS POSSIBLES,

LES CARTONS PERSONNELS NE SONT PAS ADMIS.

## La Soirée qui Conte

6<sup>ème</sup> EDITION

Vendredi  
15  
Novembre

à  
19h30  
à la  
MAISON  
pour  
TOUS



Entrée gratuite - Buvette - Restauration - Tombola

# TRIEUX PRATIQUE

## HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi 8h-12h et 15h-17h30

Mercredi 8h-12h

☎ 03 82 46 56 00 ✉ [accueil.trieux@orange.fr](mailto:accueil.trieux@orange.fr)

Site internet : [trieux.net](http://trieux.net)

En cas d'urgence hors horaires d'ouverture

07 57 00 15 10

**HORAIRES D'OUVERTURE DE LA TRIOTHÈQUE** : les mardis et vendredis de 16h30 à 18h et les mercredis de 13h à 14h30. Le Premier et le troisième samedi du mois de 10h30 à 12h. Horaires des nocturnes : le deuxième lundi et le dernier jeudi de chaque mois de 20h à 21h30

### PERMANENCE DES ASSISTANTES SOCIALES

- Régime général, le 2<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois à la mairie de TUCQUEGNIEUX. Renseignements 03.82.21.92.31

- Régime minier, Mme Amandine MARANGON tient une permanence les vendredis de 9h à 12h au centre FILIERIS de Tucquegnieux ou permanence téléphonique 07.62.17.96.28 de 8h15 à 9h15 les lundis, mardis, mercredis et jeudis.

**CCAS** : Vous avez besoin d'aide à un moment difficile de votre vie ! Le CCAS peut vous apporter de l'information, de l'aide et de l'orientation dans vos démarches. Pour toute demande et question prendre rendez-vous avec Valentin HILS en mairie.

**RECENSEMENT CITOYEN** : Lorsque vous atteignez 16 ans, vous devez obligatoirement vous faire recenser auprès de votre mairie dans les trois mois qui suivent. Renseignements sur le site [Trieux.net](http://Trieux.net)

**RENTRÉE SCOLAIRE** : Lundi 4 novembre.

### ALLOCATIONS SCOLAIRES

La Commune attribue une allocation scolaire pour les élèves fréquentant un établissement à partir de la seconde sur présentation d'un certificat de scolarité, de l'attestation de coefficient CAF de 0 à 499 et d'un RIB à déposer en mairie avant le 31/12/2024. Pour les élèves majeurs, le RIB est obligatoirement à leur nom : de la seconde à la terminale : 25 €, après le bac : 65 €.

# L'INTERCOMMUNALITÉ

## MOVEMBER À SANCY

### **Ensemble contre les cancers masculins, ouvert à tout public**

La Communauté de Communes du Pays Cœur du Pays-Haut s'associe à de nombreux partenaires pour organiser une journée dédiée à la lutte contre les cancers masculins. Le rendez-vous est donné le jeudi 21 novembre 2024 à Sancy pour une matinée sportive et conviviale, suivie d'une conférence et d'animations.

#### **Au programme :**

**9<sup>h</sup>00 :** Départ de la course de 10 km depuis l'église de Sancy.

**10<sup>h</sup>30 :** Départ de la course de 5 km depuis l'église de Sancy.

**11<sup>h</sup>30 :** Conférence et stands d'informations sur la santé masculine à la salle des fêtes de Sancy.

En participant à cet événement, vous contribuerez à soutenir la recherche contre les cancers de la prostate, du colon et des testicules. La participation est fixée à 3€, elle sera reversée au profit de la Ligue contre le cancer 54.

**Restauration sur place :** Un plat chaud sera proposé par le Foyer d'Éducation Populaire de Sancy au prix de 10 €. Les inscriptions pour le repas sont ouvertes jusqu'au 31 octobre 2024.

**Pour vous inscrire ou obtenir plus d'informations, contactez le 06 45 16 29 97.**

Movember est un mouvement mondial qui vise à sensibiliser à la santé masculine et à récolter des fonds pour la recherche. En portant une moustache en novembre, en participant à des courses ou en faisant un don, vous contribuez à sauver des vies.

**Rejoignez-nous pour une journée placée sous le signe de la solidarité et du sport.**

### **ATELIER SÉNIORS PRÉVENTION ROUTIÈRE**

Un atelier de prévention routière à destination des seniors va avoir lieu dans notre commune. Cet atelier comprendra une révision du code de la route, une présentation des nouveaux panneaux et des simulations de conduite, cela sera une excellente opportunité pour les aînés de maintenir leurs compétences et de se déplacer en toute sécurité. Cet atelier se déroulera le jeudi 16 janvier 2024 à la Mairie toute la journée à partir de 9h en partenariat avec l'Automobile Club Lorraine. Inscriptions en Mairie.

### **DÉCENTRALISATION DU FESTIVAL DU FILM ITALIEN**

#### **À AUDUN-LE-ROMAN**

**JEUDI 7 novembre** à l'espace Louis ARAGON. Rendez-vous à 18h30 pour un repas musical (Apéritif et ses pasti – cappelletti maison – salade/

fromage et tiramisu maison) et ensuite visionnage du film ou séance à 20h40. Réservation au 06.69.60.89.90

## **SIRTOM**

☎ 03 82 20 22 00 Page FB : Sirtom

Site internet : [www.sirtom.fr](http://www.sirtom.fr) ✉ [communication@sirtom.fr](mailto:communication@sirtom.fr)

Collecte des objets encombrants : 03 55 05 00 37

Notre déchèterie de Trieux est ouverte aux usagers **du mardi au samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h**. La déchèterie est en mesure de reprendre l'huile de vidange et également les capsules de café Nespresso (sans passer votre carte magnétique à l'entrée).

### **COMPOSTEUR À VOTRE DISPOSITION**

Votre composteur en matière plastique vous est offert par le SIRTOM et mis à disposition gratuitement par votre mairie sur simple inscription à l'accueil de la mairie (sur présentation de votre carte SIRTOM ou votre justificatif de domicile). Ceux qui ne souhaiteraient pas un composteur individuel ont un composteur disponible en déchèterie.

### **LE TRI SÉLECTIF**

**Collecte des ordures ménagères : les lundis matin**

L'ensemble des ordures ou tri doit être sorti la veille.

**Collecte des emballages et des papiers : les mardis 12 et 6 novembre.**

Les papiers qui ont été déchiquetés, ne sont pas admis dans les sacs du tri sélectif.

**Collecte des végétaux : les vendredis 8 et 22 novembre (dernier passage).**

Collecte uniquement dans des poubelles rigides avec couvercle ouvert.

## **ÉCHOS DE LA CITÉ**

### **URBANISME**

Affichage obligatoire des autorisations délivrées suite à une demande de permis de construire ou une déclaration préalable.

Avant de commencer vos travaux, contactez le service urbanisme de la communauté de communes du cœur du pays-haut par mail à [urbanisme@coeurdupayshaut.fr](mailto:urbanisme@coeurdupayshaut.fr) ou au 03.82.21.73.11. C'est ce service qui instruit les dossiers et donc qui pourra vous guider sur les démarches à suivre. Toutes les demandes de travaux sur Trieux doivent être déposées en Mairie soit par voie électronique sur l'adresse mail : [urbanisme.trieux@orange.fr](mailto:urbanisme.trieux@orange.fr) ou au guichet. Lors de votre constitution du dossier, veillez à ce que les plans fournis soient nets et précis. En effet, des plans effectués au crayon de papier scannés et envoyés par mail sont

illisibles. À savoir, dans le cas de travaux de remplacement à l'identique, (portes, fenêtres, toitures, dimensions, couleurs et matériaux), le code de l'urbanisme autorise à ne pas déposer de demande de travaux.

## LE SAVIEZ-VOUS !

### DÉCHETS DE TONTE

La Municipalité rappelle qu'il est interdit de jeter de l'herbe tondue dans les fossés de la commune, notamment rue du Gros Chêne, rue R. RIGOLI, et à la ZIG. Le dépôt sauvage de déchets verts est donc considéré comme une infraction au code de l'environnement. Il est passible d'une amende de 1.500€ pour les particuliers et de 7.500€ pour les professionnels. En cas de dépôt en quantité importante, l'amende peut aller jusqu'à 15.000€. La gestion des déchets verts sur chantier est régie par la loi du 15 juillet 1975 relative à l'élimination des déchets et à la protection de l'environnement.

### LES CANAUX DE COMMUNICATIONS DE LA MAIRIE

La mairie a pour principaux moyens de communication : les mails, le Trieux Info (bulletin municipal papier), les SMS via le réseau Voisins Solidaires et attentifs et diffuse des informations sur la page Facebook de l'équipe municipale « La Commune de Trieux ».

## ÉTAT CIVIL

### Naissance :

- Alva LAGRANGE RIBEIRO née le 18/09/2024 à THIONVILLE.

*La Commission de l'Information et le Conseil Municipal présentent leurs félicitations aux parents et souhaitent la bienvenue aux nouveau-nés.*

### Décès hors commune :

- Patrice SANTONI né le 01/11/1953 à TRIEUX décédé le 20/09/2024 à VANTOUX.

- Danilla VALLAR née le 20/12/1930 à TRIEUX décédée le 22/09/2024 à NANCY.

- Antoinette PARENTE née le 10/05/1951 décédée le 29/09/2024 à COMMERCY.

- Jacques RICCHI né le 05/04/1928 à TRIEUX décédé le 02/10/2024 à LIVRY-GARGAN (Seine-St-Denis).

*La commission de l'Information, le Conseil Municipal présentent leurs condoléances aux familles dans la peine.*

Cercle d'Histoire Locale, Trieux et environs

## **SI TRIEUX M'ETAIT CONTE ...**

Nouvelle formule n° 8, novembre 2024. (Double page détachable)

### **Trieux : une histoire, plusieurs fois, millénaire**

Nous vous convions à un survol, donc forcément succinct, de l'Histoire de notre territoire en mettant en exergue quelques faits saillants.

#### **Les traces archéologiques**

En plusieurs endroits, proches de la ville, nous avons découvert quelques rares artefacts (objets créés par l'homme) généralement endommagés par les labours et le temps.

Néanmoins, ces objets apportent la preuve d'une présence humaine sur une période de plusieurs milliers d'années. Ils appartiennent à trois périodes : l'âge de la pierre (de la pierre taillée puis polie) ; l'époque gallo-romaine, puis mérovingienne.

*Époque mérovingienne (5ème, 6ème siècle), plaques-boucles de ceinturons provenant d'une nécropole mérovingienne.*





*Artéfacts de l'âge de la pierre (qui s'est achevée 2 à 3000 ans avant notre ère. 1<sup>er</sup> rang, de g à d : pointe de flèche, grattoir, polissoir (caractéristique de l'âge de la pierre polie) ; 2<sup>ème</sup> rang : morceau de silex taillée, pointe d'une broche de tisserand, partie d'une hache en pierre polie ; 3<sup>ème</sup> range : deux morceaux de silex taillés, polissoir.*

### **Première mention écrite de Trieux**

Elle remonte au 11<sup>ème</sup> siècle. Dans une charte du 21 mai 1095, la Comtesse Mathilde (en possession du pays de Briey) cède des terres pour y fonder une abbaye dédiée à Saint-Pierre (le lieu deviendra Saint-Pierremont) :

*... Je donne à des clerks religieux et autres serviteurs de Dieu... par la présente charte le lieu qui s'appelle Standalmont qui s'étend savoir : du champ d'Algerius jusqu'au... longeant la route et allant aux champs de Troieul ...*

Au fil des siècles *Troieul* deviendra *Trieut*, *Truel*, *Triedul*, *Triedulx*, *Triedul*, *Trieu* et *Trieux*.

### **L'abbaye de St-Pierremont, instance tutélaire de Trieux**

#### **Un temporel en extension régulière.**

Pour gagner le ciel, la noblesse, dont les mœurs étaient souvent dissolues, fit de nombreux dons à l'abbaye, en échange de prières ou de célébrations d'offices religieux. Ainsi, rien qu'à Trieux, les moines possèdent :

- la Grange du Sart (actuellement le Sart), granges, étables, meix (maison avec dépendances), jardin, terre arable de 127 jours (44,2 ha), un pré de 20 fauchées (6 à 7 ha) et un bois de 20 arpents (4,12 ha) ;



- une maison dite « la Cour de Trieux » située à proximité dudit village qui consiste en maison, grange, écurie, meix, jardins, chènevières, terres arables (23,3 ha), un pré de 20 fauchées ;
- la grange aux dîmes, convertie en maison ;
- les grosses et menues dîmes de Trieux et ban commun ;

Les grosses portaient sur les céréales, ici, au douzième (une gerbe toutes les douze) ; les menues sur le chanvre et les légumes ;

**- Extraits Arch.dép.57 – H 3549. Droits de perception affermés.**

*« Les 2/3 des menues dîmes des bans communs et de Trieux...appartenant à messieurs les prieurs et chanoines de St-Pierremont (sont cédés, bail de 6 ans) à Nicolas Jacquin, laboureur à Trieux, moyennant 100 livres chaque 11 novembre... »*

*« Le 29 septembre 1937, Nicolas Didion prend à bail 2/3 des grosses dîmes de Trieux pour 750 livres l'an... »*

*« Le 10 mai 1756, bail de 9 ans à Pierre Derappe, les dixmes du ban commun pour 400 livres.*

### **Une prégnance judiciaire**

Le droit de Haute, Moyenne et Basse justice sur la Cour de Trieux et la Grange du Sart (La Haute peut aller jusqu'à la peine capitale, mais elle doit être confirmée par les juges du souverains)

### **Une prégnance religieuse**

L'abbaye possède un droit de patronage sur 14 paroisses, dont celle de Trieux. (Le curé recevait 1/3 des dîmes de Trieux et du ban commun).

### **Les seigneurs, 2<sup>ème</sup> instance tutélaire**

Plusieurs familles seigneuriales cohabitantes ou se succédèrent jusqu'à l'arrivée de la famille de Serainchamps à la fin du 16<sup>ème</sup> siècle.

- Le dénombrement de 1681 (AD57-2<sup>E</sup>368) nous apprend que François Charles de Serainchamps, baron du Saint-Empire, seigneur de Brabant, du Sart de Trieux et Lommerange a droit de Haute, moyenne et basse justice qu'il fait exercer par les maires et eschevins dudit lieu. Il possède 76 ha de terre, 36 de bois, environ 12 de pré, le moulin Malsage « avec les prés, estangs et chevière en dépendant, contenant environ 15 jours de terre auquel moulin les habitants de Trieux et Lommerange sont bannaux »

*« A nous seul appartient une taille pour chacune année qui est sept gros par chacun habitant dudit Sart, les veuves faisant pour un (payant 1 gros) et néanmoins le total s'imposera, le fort portant le faible »*

*« Les bourgeois de Trieux et Lommerange sont attenues de payer par chacun an une rente en grain d'une quarte de bled et d'une quarte d'avoine de quoy m'appartient la moitié et l'autre à Son Altesse Royale ».*

*« La rente des fours bannaux dudit Sart doivent par chacun an une poule en plume le lendemain de Noël, laquelle rente m'appartient seule ».*

Pour autant, le (ou les) seigneur(s) ne disposaient pas d'un pouvoir illimité. Depuis 1229, « Gérard d'Ottange à convenu avec Thiébaud, comte de Bar de faire du Sart de Trieux (Trieux, Lommerange, Landrevange, Thor, Hamerange) une neuve-ville à la loi de Beaumont.

La loi de Beaumont libérait les localités de toute servilité envers le seigneur du lieu et autorisait à l'élection de mandataires locaux (magistrat), en échange de redevances.

Les habitants purent alors jouir collectivement de terre et de bois. Progressivement, ces « avantages » se transformèrent en propriété de la commune.

Ainsi, des siècles durant, chaque foyer de Trieux pouvaient bénéficier de biens communaux : 3 terrains (dont 1 laissé en jachère) de 20 ares minimums et de 8 à 10 ares de forêt (pour le bois de chauffage).

¼ de la forêt, dite de réserve, attendait que les arbres (Hêtres, chênes principalement) prennent de l'ampleur pour se transformer en ressources communales.

Daniel SOMMEN - A suivre...

Nous avons produit un film documentaire portant essentiellement sur le retable aux 12 apôtres de Trieux. La partie analytique, notamment par comparaison avec le retable de Mairy, de la même main, permet de mesurer des pratiques du sculpteur. Ainsi, des fleurs de lys, à Mairy, se transforment en masque grimaçant ou en figures apocalyptiques à Trieux. Ce film donne des clés de lecture pour comprendre les intentions de l'artiste.

Disponible en Mairie, il vous est proposé, sur clé USB, avec 90 photos anciennes de Trieux au prix de 10 euros. Ajoutez 2 euros si vous souhaitez le recevoir par voie postale.

Chèque au nom de : Cercle Histoire du Chevillon à Trente Gros.

# LA VIE ASSOCIATIVE

## LA PAROISSE ST JEAN L'ÉVANGÉLISTE

**Maison paroissiale** : Pour toute information, vous pouvez contacter la paroisse par téléphone au 03 82 21 29 16 ou par mail : [paroisse.sje@orange.fr](mailto:paroisse.sje@orange.fr) ou en passant à la permanence les mercredi et samedi matin de 10h à 12h, salle paroissiale, 4 rue Lucien Michel à Audun-le-Roman.

**Offices religieux en novembre** à l'église d'Audun-le-Roman:

Le vendredi 1<sup>er</sup> à 11h : Messe de la Toussaint.

Le samedi 2 à 11h : Messe (office des défunts).

Les dimanches 3, 10, 17 et 24 à 11h Messe dominicale.

## COMITÉ DES FÊTE

- ❖ Yoga le mardi de 17h à 18h15 et peinture le mardi de 14h à 16h à la salle G. BRASSENS.
- ❖ Activité scrabble le mardi et vendredi à la salle C. BONINSEGNA au centre Louise MICHEL de 17h à 19h30.

## LE REPAIR CAFÉ

**Pas de séance le lundi 11 novembre.**

Tous les lundis de 14h à 17h au 13 place de l'église. Réparation de tout l'électroménager. Contact : Mr ROYNETTE au 06.13.22.69.10.

## HARMONIE MUNICIPALE

Les personnes intéressées peuvent se présenter les samedis de 17h à 19h ou se renseigner auprès du Chef de musique Jean Pierre MARZEK 06 63 46 76 88 ou Jean-Claude KRIZNIK 06 28 23 59 44.

## ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES

La collecte du vendredi 6 septembre a été un succès grâce à l'équipe de l'EFS de Metz, aux bénévoles et aux 73 personnes qui s'y sont présentées. 62 personnes ont été prélevées dont 5 nouveaux. Merci à tous. Nous vous attendons encore plus nombreux à la prochaine collecte du **VENDREDI 20 DÉCEMBRE** !

## ANCIENS COMBATTANTS

Les Anciens Combattants de la commune recherche un porte-drapeau. Merci de prendre contact avec Mr POTIER Fabien 06 45 99 94 82 ou [fspotier@gmail.com](mailto:fspotier@gmail.com).

## LA TRIOTHÈQUE

Novembre est là... et notre soirée conte approche à grands pas ! Valérie Grandidier viendra nous présenter « Grand-Père Zef ». À cette occasion, nous invitons nos spectateurs, petits et grands à se déguiser en papi et en mamie afin de faire honneur à nos grands-pères et nos grands-mères.

Le spectacle aura lieu le vendredi 15 novembre 2024 à la Maison Pour Tous de Trieux. Les portes ouvriront à 19h30. Nous comptons sur votre présence !

Après novembre vient le mois de... décembre ! Et notre traditionnel concours de dessins sur le thème de Noël. Cette année, le thème est « le traîneau du Père Noël ». Vous pourrez déposer vos dessins à partir du 25 novembre et ce, jusqu'au 8 décembre. Les votes, directement à la Triothèque ou via notre page Facebook, auront lieu du 9 au 19 décembre. Et les gagnants seront contactés et invités à venir retirer leur lot le 20 décembre.

Nous vous rappelons qu'il y a trois catégories : les 3-5 ans ; les 6-8 ans et les 9-11 ans. Et qu'il y aura un gagnant ou une gagnante par catégorie.

Le 8 décembre, nous fêterons la Saint Nicolas dans les locaux de la Triothèque de 15h30 à 16h30. Une bénévole proposera une lecture aux enfants et, peut-être, aurons-nous la chance d'avoir une petite visite du vieux monsieur à la crosse et à la mitre ?

Une dernière petite info avant de vous laisser poursuivre votre lecture du Trieux Info : pensez à la nouvelle permanence pour faire le plein de livres. Elle a lieu les premier et troisième samedi de chaque mois de 10h30 à 12h.

N. B. : En raison des vacances de Toussaint et jours fériés de novembre, cette nouvelle permanence sera exceptionnellement décalée. Elle aura lieu le samedi 16 novembre et le samedi 30 novembre.

**ATTENTION** : la bibliothèque sera également fermée le vendredi 1<sup>er</sup> novembre. Et pour les mêmes raisons, la nocturne initialement prévue le deuxième lundi du mois (c'est-à-dire le 11 novembre) est avancée au 04 novembre.

# **ACTIVITÉS ART ET CULTURE**

## **AU CENTRE LOUISE MICHEL**

- **CLUB PAUSE CAFÉ**  
LE JEUDI à 15H (20€/an)
- **CLUB DE PEINTURE SUR TOILE, AQUARELLE**  
avec Jean Charles  
LE LUNDI DE 14H à 16H (11€/mois)

## **À LA MAISON POUR TOUS**

- avec Aurélie
- **PILOXING BOOTY - LUNDI : 18H30 – 19H15**
- **PILOXING SSP – LUNDI : 19H15 – 20H**
- **ZUMBA - MERCREDI : 18H30 – 19H15**
- **PILOXING KNOCK OUT – MERCREDI : 19H15 – 20H**

## **COURS DE DANSE ORIENTALE**

Avec Paola pour les 6 – 12 ans  
Tous les mercredis de 16h à 18h à la salle G. Brassens  
Séances découvertes offertes  
Renseignements au 06 .76.11.36.50

Tarifs (licence comprise) SPORT: 99€/an, 150€/an si vous participez aux  
2 activités sportives du lundi. ZUMBA: 99€/AN, PILOXING  
KNOCKOUT: 99€/AN

**Possibilité de cours de Danse orientale**  
**Contactez-nous si vous êtes intéressée !**

*Pour toute activité, une séance découverte est offerte*  
*Facilités de paiement accordées, chèques vacances acceptés*

## **RENSEIGNEMENTS**

**07.89.89.84.91 Email : [kociak@orange.fr](mailto:kociak@orange.fr)**

## **VOYAGE SÉNIORS 2024 :** **UN SÉJOUR INOUBLIABLE À LA COLLE-SUR-LOUP**

Nous avons le plaisir de vous annoncer que, comme chaque année, notre commune renouvelle son partenariat avec l'ANCV et Belambra pour offrir à nos seniors un séjour exceptionnel. Cette année, c'est à **La Colle-sur-Loup**, dans la résidence Belambra "Les Terrasses de Saint Paul de Vence", que nous poserons nos valises du **21 au 28 juin 2025**.

L'objectif de ce voyage est de permettre à nos seniors de profiter pleinement de ce temps de vacances dans un esprit de partage et de bien-être. Les activités proposées par Belambra, alliées à l'accompagnement de l'ANCV, garantissent un séjour adapté à tous les niveaux de forme et d'envie.

Nous partirons de Trioux le 21 juin 2025 au matin pour une arrivée au bord de mer en début de soirée. Dès le départ tout est pris en charge.

Le voyage vous coutera 742 € sans les déductions des aides possibles pour les ayants droit.

Pour vous inscrire nous vous attendons les samedis matin du 7 et 14 décembre de 10h à 12h en mairie munis d'un chèque de 200 € (le paiement se fera en 3 fois), votre carte d'identité et votre avis d'imposition 2024.

### **ATELIER 111**

Deuxième année qu'octobre rose s'affiche dans notre commune. D'année en année, les décorations de ville, créées par les bénévoles d'un atelier 111, ajoutent des petites touches roses dans la ville en soutien aux femmes touchées par le cancer du sein et aux femmes en prévention.

On ne saurait trop vous le rappeler mesdames, palpez-vous ! Informez vos filles et vos petites filles, il n'y a pas d'âge pour le cancer du sein.

Voici des liens vidéo très explicites tout spécialement pour vous mesdames, mais aussi pour vous papas célibataires pour enseigner à vos filles et aux messieurs pour soutenir vos compagnes :

<https://fb.watch/vfYFLU2ad/>

[https://www.youtube.com/watch?v=rq\\_CQEVrS3k](https://www.youtube.com/watch?v=rq_CQEVrS3k)

# NOEL

\*\*\*\*\*

## Concours de dessin

**Dépose ton plus beau dessin  
du traineau du Père Noël  
À la TRIOTHEQUE**

**Entre le 25 novembre et 08 décembre 2024**

**Le vote du 9 au 19 décembre 2024**

**Le gagnant de chaque catégorie sera  
récompensé**

**Le 20 décembre 2024**

**3 catégories : 3-5 ans ; 6-8 ans ; 9-11 ans**

**Pense à mettre, derrière, ton dessin ton Nom, Prénom**



### Marché de Noël

#### Appel à candidature

L'association Entente des associations  
Triotine (EDAT) recherche des  
exposants professionnels, particuliers  
ou artisans pour le marché de Noël  
qui se déroulera les 10, 11 et 12  
décembre 2024.

**Les réservations sont ouvertes jusqu'au  
25 novembre inclus au 06 70 26 43 77 !**

**Ne tardez pas !!!**

## « **Repas dansant des Gueules jaunes** »

**Avec Gil Music** *Ambiance Musette, Variété, Disco*

Organisé par Trieux63 en collaboration avec Art et Culture



**Prix du repas :  
40€**

**Dimanche 1er DÉCEMBRE**  
**SALLE GEORGES BRASSENS DE TRIEUX**  
Dès 12H  
11H45 Dépôt de gerbe à la Statue Trieux63

### **MENU**

- **Apéritif**
- **1 bouteille de vin blanc ou rouge par table - 1 eau minérale par table**
- **Assiette Terre et Mer : saumon fumé, toast rillettes de thon, terrine, crevette, fuseau lorrain**
- **Poisson blanc sauce homardine et ses ravioles**
- **Trou lorrain**
- **Daube de boeuf à la bière et au pain d'épice - pommes de terre aux herbes rôties au four**
- **Brie en feuille de brick (chaud) et salade verte**
- **Pavlova aux fruits de saison (meringue, glace, fruits et chantilly) - Café**

**Réservation obligatoire avant le 22 novembre**  
**au 06.76.11.36.50 ou 07.89.89.84.91**